

## Ebauche de Tableau de bord pour les Assises de l' ErE DD à l'école 2010/2011

Ce tableau a pour objectifs d'aider à identifier et clarifier :

- . les acteurs, leurs rôles et leurs interactions ;
  - . les actions à engager à la suite des Assises de l'ErE DD 2010-2011
- pour favoriser le déploiement de l'ErE DD dans les écoles en Communauté française.

### Table des matières :

page 1.

0. Missions de base des acteurs	2
1. L'ErE dans les référentiels et programmes	3
2. Coordination et continuité dans l'école	4
3. Participation	5
4. Formations	6
5. Gestion environnementale	7
6. Ressources extérieures : les Associations d'ErE DD et les Outils	8
7. Structurer le projet d'ErE DD dans le système	9

Missions de base des acteurs						
Une classe Un enseignant avec ses élèves	Plusieurs classes Un cycle, plusieurs cycles	Toute l'école La direction	Les PO, fédérations de PO  Un ensemble d'écoles : une zone, un bassin, un CES, ...  ainsi que les centres ErE DD subsidés par les PO	Cabinet Enseignement obligatoire et son administration, l'Agers, en CF	Régions : Cabinets Environnement et leurs administrations en RB et RW	Les associations subsidiées par les Régions
L'enseignant a notamment pour mission d'amener les élèves à construire des compétences disciplinaires et transversales. Il s'appuie pour se faire sur les <b>référentiels</b> communs à tous et le <b>programme</b> spécifique au PO auquel adhère son école. ( <i>Devenir enseignant,</i> <i>2002</i> ) Ces référentiels contiennent de nombreuses portes d'entrées pour l'ErE DD.	Les enseignants peuvent collaborer pour mener des activités <b>interdisciplinaires</b> et pour, d'une année ou d'un cycle à l'autre, inscrire le parcours scolaire de l'élève dans un <b>continuum</b> <b>pédagogique</b> . Cette continuité peut valoir également pour les approches et projets d'ErE DD.	La direction est mise en place pour assurer une gestion saine et cohérente de <b>l'établissement</b> <b>scolaire</b> . Elle impulse et soutient les orientations du projet d'établissement. Le <b>projet</b> <b>d'établissement</b> est défini par l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative entend mettre en oeuvre () pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.	Sur base des objectifs définis dans le Décret Missions (1997), chaque pouvoir organisateur élabore son <b>projet</b> <b>éducatif et pédagogique</b> en cohérence avec le projet éducatif de l'organe de représentation et de coordination auquel il a adhéré. <i>Est-il fait référence de</i> <i>manière explicite à l'ErE DD</i> <i>? (Felsi : va être fait)</i> + programme... autonomie méthodes	La Communauté française assure la mise en oeuvre : . du <b>Décret missions</b> (1997), ainsi que l'application des " <b>Socles de compétences</b> " (1999) et " <b>Compétences</b> <b>terminales</b> " (1999 >) . du <b>Décret citoyenneté</b> (2007) l'école . de la <b>Déclaration de politique</b> <b>communautaire</b> (DPC 2009- 2014) qui engage le gouvernement à « rendre l'école et ses acteurs moteurs du développement durable » (chapitre 9.5)	. La <b>Déclaration de Politique</b> <b>régionale wallonne</b> encourage notamment la participation, la formation, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement . La <b>région BxIs-Capitale</b> vise à mettre en place une politique efficace de gestion de l'environnement; elle mène des actions visant l'ErE et des actions visant une gestion des écoles respectueuse de l'environnement. Elle soutient / finance les actions des associations en matière d'ErE.	Près de <b>300 associations</b> travaillent en éducation relative à l'environnement en Communauté française. Une majorité d'entre elles mènent des activités avec les écoles... Références : Cadastres en Région wallonne (2005) et Région Bxloise (2006) - Parcours ErE (2008).
		Il est élaboré avec le Conseil de participation. Les projets d'ErE DD reconnus dans le projet d'établissement se verront d'autant plus renforcés.	Projet commun aux Centres de Dépaysement et de Plein Air (CDPA) de la Communauté Française (arrêté du 30/08/96) : permettre la vie de groupe et vivre une expérience éducative en rapport avec l'environnement.	. Des engagements ont été pris au niveau international dans le cadre de la <b>Décennie pour</b> <b>l'éducation au développement</b> <b>durable</b> (Décennie des Nations Unies pour l'Education en vue du Développement Durable (2004 - 2014)	Des ressources conséquentes sont mises à disposition de la part des Régions sous formes d'outils, animations, accompagnement, formations, campagnes et expertise.	
				La Communauté française et les Régions wallonne et bxloise assurent la mise en oeuvre de l' <b>Accord de Coopération en ErE - DD</b> (2004)- (2011)		

<p align="center"><b>1. L'ErE dans les référentiels et programmes</b></p> <p align="center">Obj. Faire de l'ErE dans les cours, c'est donner du temps pour l'ErE, donner du sens aux apprentissages, cela peut être économiser du <u>temps</u>. Moyen. Il s'agit notamment d'identifier les portes d'entrée de l'ErE dans les référentiels et des pratiques s'y référant.</p>						
Une classe Un enseignant avec ses élèves	Plusieurs classes Un cycle, plusieurs cycles	Toute l'école La direction	Les PO  Un ensemble d'écoles	Cabinet Enseignement obligatoire et son administration, l'Agers, en CF	Régions : Cabinets Environnement et leurs administrations en RB et RW	les associations ErE DD
Chercher à inscrire les initiatives liées à l'ErE DD dans les cours (compétences, programmes)	Favoriser des activités d'ErE DD <b>interdisciplinaires,</b> <b>interclasses et</b> <b>intercycles</b> dans le cadre des cursus scolaires.	Encourager l'intégration des notions et activités d'ErE DD dans les cursus scolaires notamment via le <b>projet</b> <b>d'établissement.</b>	<b>Inspection et conseillers pédagogiques (?)</b> : identifier (un GT) les portes d'entrées de l'ErE DD au niveau des <b>référentiels</b> inter-réseaux de compétences communes (cf. Accord de coopération ErE DD)(2011-2012) et de leur application dans les programmes. <b>Inform</b> er et <b>former</b> sur les résultats de ce travail : l'inspection (via l'IFC ?) ; les conseillers pédagogiques ; les associations/Régions ; les formateurs de formation initiale...		. Régions / Associations : contribuer si pertinent et s'informer sur le travail de l'inspection / cons. péda. sur les liens avec les socles/programmes (ex. travail réalisé en énergie, éducation phys/vélo...).	
S'inspirer de l'ErE DD pour développer des démarches de situations-problèmes; concrétiser des contenus pédagogiques.		Faciliter la gestion du temps des enseignants lors de l'organisation des horaires et encourager les activités interdiscipli- naires via des dispositifs tels que volumes-horaires, activités interdisc. / cult	. Conseillers pédagogiques : accompagner et <b>mobiliser</b> les équipes pédagogiques sur des questions d'ErE DD	. <b>Evaluer</b> les pratiques scolaires ErE DD au regard des référentiels (2012-2013)		. Trouver un juste équilibre entre "coller" aux programmes et apporter un vent d'air /ErE porteur de sens et de changement aux écoles. Différencier l'apport d'une animation/ projet (dans la classe ou hors de la classe) avec un intervenant ErE (non calquée au programme) et l'apport de documents pour l'enseignant lorsqu'il est seul en classe (plus en support au programme).
Favoriser des activités structurant les apprentissages d'ErE DD, p.ex sous formes de travaux de fin d'étude / chefs d'oeuvre / expo ...			. A plus long terme, veiller à l'intégration explicite de l'ErE DD dans tous les programmes des disciplines où cela s'avère pertinent.	. <u>Commissions des Programmes</u> <u>et des Référentiels</u> : A plus long terme, veiller à l'intégration explicite de l'ErE DD dans tous les référentiels où cela s'avère pertinent (bientôt Sciences)		
. Participer à des échanges de pratiques avec des collègues et des associations (voir Formation)		. Favoriser les échanges de pratiques entre enseignants/équipes dans le domaine de l'ErE DD.	CDPA- autres centres : idem Associations ?			. Participer à des échanges de pratiques entre enseignants/associations autour des programmes/ référentiels : <i>mais où et comment ? &gt; (voir Formation)</i>

<b>2. Coordination et continuité de l'ErE DD dans l'école</b> (regroupe anciens points 4., 10. (et pt personne relais du 11)) Obj. Améliorer la coordination de l'équipe éducative et la continuité du projet ErE dans le temps, dans l'espace et dans le parcours de l'élève pour aller vers un projet global et cohérent. (temps, coordination, solitude, moyens, continuité) Moyens : soutenir les directions, former des coordinateurs, s'approprier les ressources internes de l'école, s'inscrire dans un projet de cellule bien-être						
Une classe Un enseignant avec ses élèves	Plusieurs classes Un cycle, plusieurs cycles	Toute l'école La direction	Les PO Un ensemble d'écoles	Cabinet Enseignement obligatoire et son administration, l'Agers, en CF	Régions : Cabinets Environnement et leurs administrations en RB et RW	les associations ErE DD
Favoriser de manière progressive la <b>continuité pédagogique</b> en matière d'ErE au sein d'une classe, d'un cycle, du passage d'un cycle à l'autre, d'un niveau à l'autre et sur l'ensemble du cursus à l'école.			Présenter l'ErE DD comme un contenu possible dans le <b>projet d'établissement.</b>	Présenter l'ErE DD comme un contenu possible dans le <b>projet d'établissement.</b>		S'informer sur le contexte < projet (d'établissement) de l'école / l'obj. de la classe(s)> dans lequel s'inscrit l'activité . Pouvoir expliciter à l'enseignant/équipe éducative où se situe l'activité proposée au sein de l'offre plus globale d'ErE DD (voir 5).
Effectuer un travail collectif sur les motivations, les représentations et l'appropriation des <b>ressources existantes, matérielles et immatérielles.</b>			. Soutenir les <b>directions</b> dans leurs fonctions de coordination. . Ex. Organiser des formations et échanges de pratiques entre les directions. Prendre contact (qui ?) : > <u>Fesec</u> : structures d'accompagnement des directions > <u>CF, CAF</u> : réunion annuelle des directeurs et par zone > etc.	. Soutenir les directions dans leurs fonctions de coordination. Comment ?	. Soutenir la mise en place de dispositifs de coordination des projets ErE DD dans les écoles. Comment ? Ex. En favorisant l'organisation de réunions d'échanges avec les directions en donnant cette mission à des associations.	Assoc : Se former sur le cadre structurel de fonctionnement des écoles et de différents exemples de modalités mises en oeuvre par celles-ci. (Eventuellement participer à des Conseils de participation.)
Travailler avec les équipes pédagogiques sur l'appropriation des <b>ressources internes</b> pour favoriser les dispositifs qui peuvent favoriser la coordination et la continuité d'un projet d'ErE DD (selon spécificités...) : . les Heures de concertation (fondamental - structurel) et de coordination (secondaire - bénévole) . le Journées pédagogiques (interne à l'école - voir Formation) . le Projet d'établissement via notamment le Conseil de participation . solliciter les soutiens potentiels comme les éducateurs, le secrétariat, le responsable sécurité hygiène... . les organes qui peuvent être un relais pour appuyer (ou non) un projet d'éducation à l'environnement à l'école sont : le Conseil d'entreprise et le CPPT / CF : Cocoba ... . les Heures Capital Période (fond. ) / NTPP (sec.) (3% peuvent être octroyés à des tâches diverses) ... ...						
Devenir <b>personne relais/coordonateur ErE DD</b> dans l'école : . reçoit et diffuse de l'info . favorise le développement de l'ErE ds son école . facilite la coordination en ErE DD ds école . participe à des échanges de pratiques et de réflexion . se forme dans le domaine			. Favoriser les dispositifs permettant la mise à disposition d'heures de coordination : ex. mise en commun entre +eurs écoles : <u>CF</u> Voir liens avec NTPP de solidarité ;	Permettre aux projets transversaux d'ErE DD de s'inscrire dans le projet <b>Cellules bien-être</b> des écoles initié récemment par la Communauté française et visant notamment une cohérence multiacteurs	Soutenir la formation de coordinateurs ErE DD dans les écoles ?	Assoc : privilégier le travail dans la continuité avec l'équipe pédagogique et les autres acteurs extérieurs (citoyenneté, santé, ...) en s'inscrivant, pex., dans le projet de <b>cellule bien-être</b> , ou un autre dispositif de coordination.
. Les enseignants et les directions parlent de surabondance de directives administratives						
Question : pour la mise en place et le soutien de la coordination de projets ErE DD dans les écoles, faut-il faire référence à un Label, au projet d'établissement, à la formation du coordinateur ... ?						
Voir formations (5)						

### 3. L'ErE DD comme support de la citoyenneté et de la participation à l'école

L'implication des élèves est notée comme premier levier des projets ErE DD. La citoyenneté, la motivation des élèves ainsi que celle des enseignants sont également reconnus comme intérêts majeurs de projets ErE DD.

Moyens : systématiser la participation

Une classe Un enseignant avec ses élèves	Plusieurs classes Un cycle, plusieurs cycles	Toute l'école La direction	Les PO Un ensemble d'écoles	Cabinet Enseignement obligatoire et son administration, l'Agers, en CF	Régions : Cabinets Environnement et leurs administrations en RB et RW	les associations ErE DD
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Mettre en oeuvre un Conseil d'élèves dans la classe traitant notamment de projets ErE DD.</li> <li>. Organiser l'élection démocratique de Délégués d'élèves (décret citoyenneté).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Organiser des ateliers / groupes de travail avec les élèves autour de projets ErE DD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Soutenir le Conseil d'élèves de l'Ecole (délégués, d'élèves, enseignants...).</li> <li>. Encourager le débat sur les questions de citoyenneté et d'ErE DD à l'école.</li> <li>. Constituer un groupe de travail pour le suivi des projets citoyenneté / ErE DD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Promouvoir l'offre de formations relative aux pratiques de participation. Voir programmes de formation, notamment CAF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Soutenir les dispositifs de participation tels qu' inscrits dans le Décret Citoyenneté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Régions : intégrer les processus de participation dans l'offre aux écoles. Concevoir les outils régionaux d'ErE sur le mode participatif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>.Contribuer aux processus de participation (à compléter), notamment par l'accompagnement de groupes ErE dans les écoles (ex. Ecoteam)</li> </ul>

<p style="text-align: center;"><b>4. Formations (ex. 5)</b></p> <p style="text-align: center;">Obj. renforcer le rôle des formations pour l'implémentation de l'ErE DD à l'école.</p> <p style="text-align: center;">Moyens : par des apports dans les contenus disciplinaires et interdisciplinaires, des apports méthodologiques (projet), des temps de partage de pratiques et l'apport d'expertise spécifique à l'ErE DD.</p> <p style="text-align: center;">En inscrivant l'ErE DD dans les formations initiales des enseignants.</p>						
Une classe Un enseignant avec ses élèves	Plusieurs classes Un cycle, plusieurs cycles	Toute l'école La direction	Les PO  Un ensemble d'écoles	Cabinet Enseignement obligatoire et son administration, l'Agers, en CF	Régions : Cabinets Environnement et leurs administrations en RB et RW	les associations ErE DD (Universités)
<p>Établir un <b>Plan de formation individuel</b> (6 x ½ j) incluant l'ErE qui vise à :</p> <p>. Intégrer l'ErE dans les disciplines et les compétences transversales</p>	<p>Inclure dans le plan de formation individuel et / ou collégial :</p> <p>- travailler en équipe (avec ErE DD comme fil conducteur)</p>	<p>Inscrire le démarrage et le suivi du projet (des projets) ErE DD dans l'école dans le <b>Plan de formation collégial</b> de l'école.</p>	<p>Promouvoir et organiser des formations dans les <u>compétences disciplinaires et transversales</u> qui incluent l'ErE DD - s'inspirer notamment du travail réalisé sur les référentiels (1).</p>	<p>. Clarifier avec l'ensemble des acteurs concernés les besoins en matière de formation continue en ErE DD, établir des relations de collaboration avec les acteurs régionaux en vue d'une vision stratégique, et aider à la promotion de l'offre.</p> <p>. Promouvoir le travail réalisé sur l'ErE dans les référentiels auprès des acteurs de la formation continue des enseignants.</p>	<p>. Clarifier au sein de la stratégie en ErE DD (voir 5.) les objectifs des formations continues réalisées par les associations et soutenues par la Région. A compléter .</p>	<p>Associations concernées par la formation continue des enseignants en ErE : contribuer à la stratégie régionale de la formation continue en ErE DD.</p> <p>Contribuer lorsque c'est pertinent à des formations continues disciplinaires et transversales à travers des approches d'ErE DD.</p>
<p>. Mener un projet ErE DD avec la classe &gt; pédagogie institutionnelle</p> <p>. approfondir des méthodologies d'ErE DD</p>			<p>Promouvoir et organiser des formations axées sur la <u>méthologie de projet</u> dans une classe, une école (ex. CAF)</p>	<p><u>IFC (Institut de Formation en Cours de Carrière, inter-réseaux)</u> : intégrer les recommandations des Assises au sein du cahier des charges de la section « développement durable dans la vie scolaire » du programme de formations ; établir des collaborations dans ce domaine avec les Régions et les relais ErE de l'Agers.</p>	<p>. Etablir des relations de collaboration avec les acteurs de la formation de l'enseignement (PO et IFC) en vue de mieux concevoir et réaliser ces objectifs.</p>	<p>Contribuer aux formations continues en ErE DD en collaboration avec les acteurs de la formation continue des enseignants.</p>
<p>. La formation de personnes relais/coordonateur ErE DD</p>			<p>. Soutenir la formation de coordinateur ErE</p>	<p>. Soutenir la formation de coordinateur ErE</p>	<p>. Favoriser la formation de "personne relais"/coordinateur ErE DD dans les écoles</p>	<p>. Contribuer à l'organisation d'une formation de personnes relais / coordinateur ErE (Universitaire)</p>

. Participer à des échanges de pratiques en ErE DD		. Favoriser les échanges de pratiques et le parrainage entre enseignants.	Promouvoir et organiser des temps d'échanges autour des pratiques ErE DD entre équipes éducatives ainsi qu'avec les partenaires associatifs ErE DD	Agers : promouvoir les formations ErE DD et les temps d'échanges autour des pratiques ErE DD		Contribuer et participer à des temps d'échanges de pratiques d'ErE DD à l'école. Comment ?
Participer au parrainage auprès de jeunes enseignants en ErE DD				. Formation initiale : établir des relations avec l'enseignement supérieur pour inclure une dimension ErE DD dans le projet de formation des enseignants ( acteurs institutionnels de l'enseignement supérieur > suites Assises) ainsi que pour développer la recherche dans le domaine (une chaire ?)		
<i>Problème relevé par les enseignants : le remplacement durant les absences</i>				Agers : promouvoir le travail réalisé sur l'ErE dans les référentiels auprès des acteurs de la formation initiale des enseignants.	Régions : clarifier les objectifs des initiatives vers les écoles normales / formation initiale des enseignants au sein de la stratégie en ErE DD (voir 5.).	Associations concernées par la formation des futurs enseignants en ErE : contribuer à la sensibilisation et la formation en ErE DD des futurs enseignants. Contribuer à une stratégie régionale de la formation initiale en ErE DD.
<b>5. Gestion environnementale (ex. 8)</b>						
Obj. Assurer la cohérence entre discours et actes. Clarifier le lien entre management environnemental et pédagogie. Mobiliser les jeunes et toute l'école autour de la gestion environnementale sans pour autant faire peser sur eux les conditions de réussite (et ainsi de temps). Moyens : créer un groupe de travail qui vise les différents opérateurs liés à la gestion environnementale à l'école.						
Une classe Un enseignant	Plusieurs classes Un cycle, plusieurs cycles	Toute l'école La direction	Les PO	Cabinet Enseignement obligatoire et son administration, l'Agers, en CF	Régions : Cabinets Environnement et leurs administrations en RB et RW	les associations ErE DD
		Mettre en place une structure de coordination de type Eco-team, agenda 21..	. Favoriser et contribuer aux démarches qui visent une meilleure gestion environnementale des écoles.	. Favoriser et contribuer aux démarches qui visent une meilleure gestion environnementale des écoles.	. Groupe de travail en région bruxelloise sur la gestion environnementale : travailler à l'amélioration de la gestion, à la sensibilisation et à la coordination des opérateurs liés à la gestion environnementale des écoles (en cours à Bxls, à lancer en RW ?).	. Accompagner des projets d'ErE DD de l'école qui visent à la fois le management environnemental et la pédagogie.
<i>Question : quid des différents labels et dispositifs existants ?</i>						

<b>6. Les ressources extérieures en ErE DD : animations, outils, accompagnement, ... (ex. 6 et 7)</b> Obj: Les animations, outils, accompagnement de projets, formations, classes de découverte, etc. sont reconnus comme des leviers importants pour soutenir l'ErE DD auprès des enseignants. Par ailleurs, le trop de sollicitations est noté comme obstacle et le besoin de plus de clarté de l'offre est exprimé. Moyens : apporter une vision globale de l'offre.						
Une classe Un enseignant avec ses élèves	Plusieurs classes Un cycle, plusieurs cycles	Toute l'école La direction	Les PO  Un ensemble d'écoles	Cabinet Enseignement obligatoire et son administration, l'Agers, en CF	Régions : Cabinets Environnement et leurs administrations en RB et RW	les associations ErE DD
<b>Production</b> . Partager la recherche et l'appropriation d'outils avec les collègues . Contribuer à la réalisation d'outils ErE DD lorsque c'est possible		. Veiller lors de la production d'outils pédagogiques à y inclure l'Ere DD lorsque c'est pertinent . Contribuer à l'appropriation d'outils pédagogiques d'ErE DD dans les classes, les écoles.		. Poursuivre le soutien de l'offre en Ere DD auprès des écoles (animations, campagnes, projets, outils péda, moyens matériels) en inscrivant celle-ci dans une stratégie régionale en ErE DD .		. Poursuivre la réalisation d'outils, animations, campagnes... d'ErE DD à l'école en s'inscrivant dans une stratégie régionale Ere DD concertée.
<b>Dialogue et complémentarité</b> . Contribuer au dialogue avec les organisations ressources pour clarifier et faire se croiser au mieux les apports de celles-ci avec les attentes de l'enseignant, de l'équipe pédagogique (apport dans des compétences disciplinaires ou transversales, dans un projet, dans une formation, expertise, accompagnement, ...)		. Collaborer à l'instauration de relations de collaboration et de complémentarité entre l'école et les associations d'ErE DD		. Favoriser des relations collaboratives avec les écoles, des rôles de complémentarité (notamment en favorisant le dialogue avec l'enseignant lors d'animations, ...).		
<b>Vision globale de l'offre</b> . Constituer un centre de ressources en ErE DD commun, p.ex. au sein de la bibliothèque/centre de documentation de l'école, une farde thématique...		. Contribuer à la valorisation de l'offre en ErE DD. Ex. <a href="http://www.enseignement.be/ere">www.enseignement.be/ere</a> , Circulaire CF, ...		. Veiller à apporter une vision globale de l'offre*. * <i>P.ex. mener une recherche-action sur les BD du RIDée (adresses utiles, outils, expériences, agenda, concours et appels en ErE DD)</i> P.Ex via les courriers d'ErE vers les écoles		. Contribuer à la diffusion et la promotion de l'offre en ErE DD en y apportant une vision globale.
<b>Evaluation</b> . Contribuer lorsque c'est possible à l'évaluation d'outils et à l'identification de besoins		. Contribuer à l'évaluation des besoins et de l'offre en ErE DD d'outils d'Ere DD à destination des écoles. Ex. CAF, conseillers péda CF, ...		. S'appuyer sur l'expertise des acteurs associatifs de l'ErE et de l'enseignement lors de la conception et de l'évaluation des outils d'Ere DD à destination des écoles.		. Contribuer à l'évaluation d'outils d'ERE DD
<i>Favoriser la labellisation des outils ?            . label décerné par le comité scientifique et pédagogique (Accord de coopération en ErE DD) ;            . manuel scolaire (Commission de pilotage-AGERS)</i>						



<b>7. Coordonner et structurer le projet d'ErE DD dans le système éducatif (ex. 11)</b> Obj : Développer une stratégie ErE DD : des objectifs et des actions coordonnés et concertés entre les institutions et les acteurs de terrain. Moyens : constituer un groupe de travail transversal potentialisant les acquis des Assises de l'ErE DD						
Une classe Un enseignant avec ses élèves	Plusieurs classes Un cycle, plusieurs cycles	Toute l'école La direction	Les PO  Un ensemble d'écoles	Cabinet Enseignement obligatoire et son administration, l'Agers, en CF	Régions : Cabinets Environnement et leurs administrations en RB et RW	les associations ErE DD
<b>Groupe de travail ErE DD</b> : poursuivre les actions de coordination - d'articulation et de promotion de l'ErE DD au sein d'un groupe de travail transversal constitué par des représentants de chacun des acteurs de l'enseignement et de l'environnement.						
> Définir <b>un plan d'actions</b> pour le groupe de travail ErE DD transversal : Travailler autour d'une <b>vision commune de l'ErE et de l'EDD</b> (p.ex. qui déboucherait sur un document de référence la ...) ; promouvoir le <b>travail sur les référentiels</b> et les programmes ; poursuivre les questions de la <b>coordination des projets</b> ErE DD dans les écoles ; le suivi de l'intégration ErE DD dans les <b>formations continues et initiales</b> ; les questions de l' <b>évaluation, de labellisation</b> , (...) et autres questions soulevées et chantiers initiés durant les Assises de l'Ere.						
? <a href="#">Forme de représentation des écoles via les syndicats ?</a> > <a href="#">inclure les syndicats au GT transversal ?</a>		Mandater un "coordinateur/interlocuteur ErE DD" au sein des différents Réseaux. (Felsi : avec quels moyens ?)	. Identifier un interlocuteur pour l'ErE DD au sein du cabinet. . Agers : désigner une <b>personne / une cellule ErE DD</b> avec pour mission principale un rôle de coordination et de promotion dans l'administration (et avec les personnes ErE DD dans les différents services) et participant au fonctionnement du GT ErE DD.	. Désigner des interlocuteurs ErE DD dans les administrations et les cabinets. . Soutenir si nécessaire une personne/cellule ErE DD au sein de l'Agers.	. Identifier des personnes-relais pour les matières scolaires	
				Accord de coopération : évaluer et dynamiser le suivi des Assises et du Groupe de Travail ErE DD ?	. Mettre en place un organe de consultation pour l'Ere DD incluant le monde associatif et qui contribuerait à définir une stratégie régionale en ErE DD	
		Travailler à l'articulation entre les initiatives de tous les acteurs participant à l'éducation à la citoyenneté, à l'environnement et au développement durable		. Travailler à l'articulation des différents acteurs d'une éducation à " " au sein d'une cellule citoyenneté ?		Associations : travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs associatifs intervenant dans l'école en matière de citoyenneté / DD. Comment ? (suite assises ?)

